

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Le fusil Lebel  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-336869>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Le lundi, à 8 heures, réunion des officiers sur la terrasse de la cathédrale, cortège en ville et remise de la bannière devant le palais fédéral; beaux discours, à cette occasion, de MM. les colonels Bindschedler et Feiss. A 8 h.  $\frac{1}{2}$ , assemblée générale dans la salle du Conseil national, et à 4 heures banquet très réussi, puis clôture officielle de la fête après avoir entendu divers toast, notamment des colonels Bindschedler, Girard et Lecomte.

Nous donnerons plus tard le protocole détaillé des délibérations.

---

## Le fusil Lebel.

(Avec planche.)

Dans son numéro du 15 mai 1888, la *Revue militaire suisse* publiait sur le fusil Lebel un travail remarquable présenté en 1887 à la Société des armes spéciales par M. le lieutenant d'artillerie H. Faillettaz.

Nous tenons à reconnaître tout le mérite de ce travail, vu qu'à l'époque où il a été fait il était fort difficile de se procurer des renseignements exacts sur la nouvelle arme, dont la fabrication était entourée du plus grand secret.

Actuellement le Ministère de la guerre a publié une « instruction sur l'armement et les munitions de l'infanterie » qui, dans son premier chapitre, traite du fusil modèle 1886 (désignation officielle du fusil Lebel).

Cette instruction est incomplète en ce qui concerne les qualités balistiques de la nouvelle arme. Elle n'en donne guère que la nomenclature, accompagnée de quelques croquis qui permettent de se rendre compte du fonctionnement des diverses parties.

Nous donnons ici deux coupes du fusil modèle 1886, figure 1, vue du mécanisme au moment de l'extraction; figure 2, vue du mécanisme, l'auget (transporteur) relevé.

Ces deux vues rapprochées du travail du lieutenant Faillettaz permettent de se faire une idée exacte du nouveau fusil de l'armée française, dont il y a lieu de remarquer la grande analogie avec notre Vetterli.

Nous compléterons en outre le travail déjà cité par les indications suivantes relatives à l'appareil de mire, à l'épée-baïonnette et au poids de l'arme.

La hausse comprend huit pièces :

1. Le pied de hausse avec gradins.
2. Le ressort de hausse.

3. La vis du ressort.
4. La planche mobile.
5. Le curseur.
6. Le ressort du curseur.
7. La vis arrêtoir de curseur.
8. La goupille.

La figure 3 du dessin ci-joint représente l'appareil de hausse.

Le pied de hausse *a* est soudé à l'étain sur le canon; il est pourvu des gradins *b*.

Sur la face gauche du pied de hausse, un chiffre inscrit au-dessous de chaque gradin indique la distance de tir à laquelle correspond ce gradin. Ces chiffres sont, de l'arrière à l'avant, 4, 5, 6, 7, 8, représentant les distances de 400 à 800 mètres.

La planche mobile *c* porte trois crans de mire: celui de 250 mètres sur le pied de la planche rabattue en avant, celui de 2000 mètres sur le sommet de la planche, le troisième sur le talon *d* de la planche donnant les lignes de mire de 400 à 800 mètres lorsqu'on fait reposer le curseur *e* sur les gradins respectifs. La planche *c* est graduée à droite pour les distances de 100 en 100 mètres, à gauche pour les distances de 50 en 50 mètres; au-dessus de chaque trait de la graduation de droite est le chiffre indicateur de la distance de 900 à 1900 mètres. Le curseur *e* porte le cran de mire pour tirer à ces distances. Le guidon est représenté en figure 4.

Il convient de faire remarquer, en ce qui concerne l'épée-baïonnette, qu'elle se place sous le canon, dans le prolongement du fût, et ne gêne nullement le tir étant située dans le plan vertical de l'axe du canon.

Enfin le poids de l'arme,

sans baïonnette, magasin vide, est de . . . .	4 k. 180
» » chargé (8 cartouches)	4 k. 415

Le poids de l'épée-baïonnette est de . . . . 0 k. 400

La cartouche à balle pour fusil modèle 1886 a 75<sup>mm</sup> de long et pèse environ 29 grammes.

Paris, 29 juillet 1889.

M.

### Manœuvres d'été de troupes britanniques à Aldershot.

D'intéressantes manœuvres ont eu lieu dans le cours du mois dernier aux alentours du camp d'Aldershot. Nous en donnons ci-dessous un aperçu par quelques extraits de l'*United Services Gazette* :

# FUSIL LEBEL

